

# la lettre DE VILLERS





# à votre SERVICE

## ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

### Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence de l'architecte des Bâtiments de France

Monsieur LAPRIE-SANTENAC, architecte des Bâtiments de France tient une permanence un mardi matin par mois, à la Mairie. Il peut renseigner particuliers et professionnels sur le règlement de la ZPPAUP et travailler en amont sur des projets de construction ou de rénovation...

Pour les dates et les demandes de rendez-vous, s'adresser en mairie au 02 31 14 65 09 (Mme Chapron).

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h45. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

## ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados  
Antenne de Villers sur Mer  
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1994, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2010 en Mairie, munis du livret de famille.

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\*;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;
- \*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Déchèterie « Cœur Côte Fleurie »

- **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :**  
Le 1er lundi de chaque mois.
- **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**  
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- **Conteneurs :**
  - place du 11 novembre
  - parking Villers 2000
  - rond point des Tennis
  - Bois Lurette
  - parking Comtesse de Béarn
  - avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
  - place Loutrel
  - angle rue des Martrois /avenue des Gabions
  - avenue Jean Moulin

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois

Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

**En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.**

## Collecte des ordures ménagères

### ● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue de - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

### ● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

### ● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

### ● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie

### Monsieur Vauclin

Maire  
Mercredi et samedi de 10h à 12h  
sur rendez-vous

### Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

Samedi de 11h à 12h

### Madame Forin

Gestion de la plage, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, école et restaurant scolaire, espaces verts.

Jeudi de 10h30 à 12h

### Monsieur Aubin

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement des réseaux et renouvellement des réseaux, commission de sécurité, stationnement, commission de sécurité, stationnement, circulation, bâtiments publics.

Lundi de 10h30 à 12h

### Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme  
de 11h à 12h Logement

### Madame Bécél

Domaine social, troisième âge, gestion de la Vé Maine, goûters, banquet des Anciens, gestion du cimetière.

Vendredi de 10h30 à 12h30

## Conseillers délégués :

### Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville.

### Monsieur Drège

Vie des quartiers.

# la lettre DE VILLERS

AVRIL 2010 - N°111

p. 2 à votre service

## *Vie communale*

- p. 4 Conseil municipal du 15 janvier 2010
- p. 6 Conseil municipal du 26 mars 2010
- p. 10 Travaux
- p. 11 Gendarmerie
- p. 11 Pompiers
- p. 12 Environnement
- p. 13 Architecte des Bâtiments de France
- p. 14 Écoles
- p. 16 Henri Rosso a fêté ses 100 ans
- p. 17 Anciens
- p. 18 Changement de direction au Casino
- p. 18 Noces d'or

## *Vie associative*

- p. 19 Villers Accueil
- p. 19 ASPEC
- p. 19 ADIPRO
- p. 20 Association paléontologique
- p. 21 Anciens combattants
- p. 22 DireLire
- p. 22 Bibliothèque pour tous
- p. 23 Association des Familles Villersaises
- p. 23 En avant scène !
- p. 23 Pétanque
- p. 24 ASVBB
- p. 24 Tennis Club
- p. 25 Volley
- p. 25 CNV

## *Office de Tourisme et d'Animation*

- p. 26 Bilan et perspectives de l'Office de Tourisme
- p. 28 Programme des animations
- p. 30 Le salon des seniors
- p. 30 Villers Pass'Privilège
- p. 30 L'espace boutique
- p. 31 Les Ateliers du Méridien
- p. 31 Les Balades Nature
- p. 32 La Fête du Dinosaur
- p. 34 Journées Florales

p. 33 État Civil

La lettre  
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Annie Mathieu

Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X

Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet

Impression : Escandre-Sorel - Touques

# CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2010

## INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

**A** chaque changement de receveur municipal, il convient de renouveler la délibération afin que ce dernier puisse percevoir l'indemnité liée à sa fonction.

Le calcul est notamment effectué sur la moyenne du montant des dépenses des trois dernières années.

## ACQUISITIONS DE BIENS

**U**ne opportunité s'est présentée à l'Espace Muséographique «L'Odyssée» d'acquérir certaines pièces de collection de paléontologie de la succession FOLLET.

La vente aux enchères s'est déroulée à ST VALERY EN CAUX où diverses pièces étaient mises en vente.

Aujourd'hui, il convient que ces nouvelles collections intègrent le patrimoine communal (musée de France) et ce, comme les autres pièces paléontologiques de nos collections.

Cette acquisition (cf. liste) comprend notamment pour les pièces les plus importantes :

- un crâne de Steneosaurus (crocodile),
- un crâne de Métriorhynchus (crocodile)
- une mâchoire inférieure de Teleidosaurus,
- des lots d'ammonites.

Le montant de cette acquisition globale est de 23.456,10 euros

## OUVERTURES DE CREDITS

**C**omme de coutume, il convient de réaliser les ouvertures de crédits qui permettront de fonctionner jusqu'à l'adoption du budget.

Le Conseil Municipal autorise les ouvertures de crédits suivantes :

- Op 0110 - Acquisitions de biens : + 25.000,00 euros.  
Cpte 2168 - Autres collections.
- Op 0210 - Acquisitions mobiliers/matériels : + 50.000,00 euros.  
Cpte 21571 - Matériels roulants : + 25.000,00 euros.  
Cpte 2184 - Aires de jeux ; mobilier : + 25.000,00 euros.
- Op 0310 - Travaux bâtiments : + 50.000,00 euros.  
Cpte 2313 - Constructions
- Op 607 - Espace gare : + 50.000,00 euros.  
Cpte 2313 - Constructions
- Op 301 - Voirie-Réseaux : + 70.000,00 euros.  
Cpte 2151 - Voirie : + 20.000,00 euros.  
Cpte 21534 - Réseaux électriques : + 50.000,00 euros.

## GESTION DES COLLECTIONS

**L**es collections de Paléontologie sont propriétés de la Commune de Villers-sur-Mer.

Bien entendu, sur demande, des pièces ou des ensembles de collection peuvent être mises à disposition de tout organisme, association, institutions ou autres pour des expositions ou des études. Ces demandes sont étudiées au cas par cas.

Pendant, une autorisation préalable de l'autorité territoriale ou de son représentant est nécessaire.

La structure d'accueil prendra toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurances, de transport ou autres si cela est nécessaire.

## REGIME INDEMNITAIRE

**C**omme de coutume, il convient d'actualiser les modalités d'attribution du régime indemnitaire du personnel communal, et ce en fonction des éléments de jurisprudence qui sont intervenus ou des évolutions réglementaires.

■ Indemnité d'exercice des missions (ou IEMP) sur la base de l'indemnité de missions de Préfecture aux agents de la filière administrative ; coefficient d'ajustement pouvant aller jusqu'à 3, modulé par des critères d'attribution, assiduité (30 %), compétence (30 %), sérieux (20 %) et prise de responsabilité (20 %) ;

■ IAT (décret du 23 octobre 2003) attribuée aux agents de la filière technique, administrative, police municipale ; l'attribution individuelle est modulée pour tenir compte de la manière de servir dans l'exercice de ses fonctions et notamment des critères tels l'esprit d'initiative, la ponctualité, l'assiduité, l'encadrement, la compétence, l'obligation de réserve, la correction envers la hiérarchie et les élus. Cette indemnité versée mensuellement, est indexée sur la valeur du point de la fonction publique, et est révisable semestriellement au mois de janvier et de juin. En cas de sanction disciplinaire décidée par l'autorité territoriale, cette indemnité pourra être suspendue. Il est rappelé que les agents qui ne sont pas éligibles à l'IAT, pourront prétendre à l'IEMP et que le régime indemnitaire lié à l'exercice des fonctions (IAT et ou/IEMP, indemnité spéciale de police municipale) n'est pas maintenu dans les cas de congé maladie, longue maladie, maternité (en dehors du congé légal), accident de travail... (avec une franchise de 5 jours) ;

■ IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires) ; actualisée par le décret n°2002-63 et modifiée par le décret n°2003-1013 du 23 Octobre, indexée sur la valeur du point avec une possibilité d'application au coefficient maximum (Coef 8), montant fixé par arrêté individuel ;

■ IHTS (Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires) actualisée par le décret n°2002-60 du 14 Janvier 2002, décret n°2007-1630 du 19.11.2007 relatif au versement des IHTS. Peuvent prétendre à ces indemnités tous les fonctionnaires de catégorie C et tous les fonctionnaires de catégorie B ;

■ Prime de fin d'année (salaire de base du mois d'octobre – charges salariales + montant de la mutuelle ; attribuée au prorata temporis de la présence).

■ Indemnité spécifique de service (responsable des Services Techniques) ; prime de service et de rendement ; montant fixé par arrêté individuel ;

■ Indemnité d'astreinte (décrets n° 2001-623 et n°2005-542) ;

■ Indemnité de fonction des agents de Police Municipale (20 %) ; son attribution est suspendue en cas de non exercice des

missions, hors congés payés et en fonction des critères définis précédemment lors de l'actualisation du taux ;

- Indemnité d'élections ;
- Indemnité horaire pour travail de nuit ;
- Indemnité de régisseur (toutes régies) ;
- Prime de service (pour la filière médico-sociale) ;
- Prime de responsabilité (15%)
- Frais de représentations et déplacements

## INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu notamment des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- Marchés à procédures adaptées : MAPA :
  - rédaction Lettre de Villers : Mme MATHIEU Annie (loisirs 14)
  - conception graphique de la Lettre de Villers : M. MILLET Benoît
  - édition de la Lettre de Villers : Imprimerie ESCANDRE
- MAPA : SPS rénovation de la gare - Cabinet DELACHE
- MAPA : Contrôleur Technique - rénovation de la Gare : VERITAS
- MAPA : Maîtrise d'œuvre - annexe musée : Cabinet LACROIX
- MAPA : SPS annexe musée : Société DEKRA
- MAPA : Contrôleur technique - annexe musée : Société DEKRA
- MAPA : Assurances : automobiles, bâtiments, responsabilité civile : assurance THELEM-BAGOT
- MAPA : Téléphonie mobile : BOUYGUES TELECOM
- Actualisation loyer pylône Orange Cimetière + pylône CRS

## TAXE DE SEJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire. Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation. Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

Compte tenu des possibilités d'accueil, de Monsieur CUVELIER Dominique domicilié 5 Avenue Léonie, il convient de procéder au calcul des taxes forfaitaires ci-dessous, applicable à compter du 1er Janvier 2010;

- Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 5 chambres
- Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 euro/jour/personne
- Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT
- $5 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0.8 \text{ euro/jour/pers} = 480 \text{ euros}$
- 20 % = 384 euros.
- Ainsi pour M CUVELIER, le montant annuel est de 384 euros.

## DEMANDE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE ET DE REMISE GRACIEUSE DU REGISSEUR

Un vol est intervenu fin Septembre 2009 dans un bureau des services techniques, siège de la régie «Transport Scolaire».

Le montant de ce vol est de 70 euros.

Le déficit correspondant à ce vol a été constaté par Monsieur le Trésorier Principal de Trouville. Un titre de recette a été émis à l'encontre du régisseur afin de combler ce déficit.

Le régisseur a, comme il en a la possibilité, fait auprès de Monsieur le Trésorier Payeur Général, une demande de remise gracieuse et une demande de décharge de responsabilité. Ces demandes doivent faire l'objet d'un avis de l'ordonnateur, du comptable et de l'organe délibérant de la Collectivité qui devrait supporter la charge financière des sommes allouées en décharge ou en remise.

## CONVENTION PVR

Dans le cadre de la réalisation d'une maison comprenant 2 logements, 6/8 rue Saucisse, il convient de réaliser les travaux avec une participation voirie et réseaux qui sera compensée par le pétitionnaire.

Les parcelles concernées sont :

- Section AP n°89, 90 et 236 d'une superficie de 2183 m<sup>2</sup>.
- Le montant des travaux en PVR se décompose comme suit :
  - Eclairage public : 11.113,00 euros TTC,
  - Voiries : 54.354,78 euros TTC,
  - ERDF : 4.144,36 euros TTC,
- Réseaux : Eau/Assainissement Assurés par la Communauté de Communes.

Bien entendu, cette participation est calculée au prorata de la surface concernée et en tenant compte des distances au delà de laquelle les grands travaux sont indispensables, à savoir 60 m pour ce dossier (profondeur imposable).

Les parcelles contigües, déjà urbanisées, à savoir AP n°256 et 269 sont bien entendu exclues de cette participation.

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 26 MARS 2010

### Subventions année 2010

# Budget 2010

## COMPTE ADMINISTRATIF COMPTE DE GESTION 2009 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité, sauf Monsieur Gérard Vauclin, Maire, qui ne participe pas au vote, adopte le compte administratif et le compte de gestion qui sont semblables.

### AFFECTATION DE RESULTATS

Considérant le résultat d'exploitation propre à la Commune à l'exercice 2009 soit :

- recettes : 6.916.078,28 €
- dépenses : 5.873.748,59 €

Soit un excédent de : 1.042.329,69 €.

Et considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31.12.2008, reporté en 2009 était de 1.009.510,82 €, le Conseil Municipal constate que le solde disponible cumulé est donc de : 2.051.840,51 € et affecte le report à nouveau créancier de : 2.051.840,51 €

a) Cpt 1068 Autres réserves : 1.255.619,38 €.

b) Cpt 002 Excédent antérieur reporté

dès le budget primitif 2010 : 796.221,13 € et d'ouvrir les crédits correspondants.

### BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE

Il est adopté à l'unanimité.

### VOTE DES TAUX 2010

(Voir tableau ci-dessous)

### Taux des taxes locales

ASSOCIATIONS	SUBV. 2010	PLUS
C.N.V.	14 200,00	
A.S.V.B.B.	10 200,00	
A.J.V.	4 000,00	
Amicale du Personnel Communal	4 250,00	7 750,00
Amicale Parents d'Elèves Primaire	4 100,00	6 200,00
Comité de Jumelage	1 500,00	
Anciens combattants	500,00	
Paléontologie	2 000,00	
Villers Accueil	1 700,00	
Villers « Animation et loisirs »	3 500,00	
Pétanque Club	500,00	
Amicale Parents Maternelle	500,00	
Bibliothèque pour Tous	2 300,00	
Société des Courses	660,00	
Donneurs de sang	250,00	
Prévention routière	200,00	
S.N.S.M. Formation Caen	500,00	
Association Mont Canisy	160,00	
Croix rouge	200,00	
Société Horticole	100,00	
Mutilés (FNATH)	70,00	
Amicale Pompiers VILLERS	500,00	
Golf Houlgate		1 000,00
Plongée	250,00	
La Dame Blanche	80,00	
Pays d'Auge	150,00	
MFR POMMERAYE	400,00	
MFR BLANGY	100,00	
CFA BTP	100,00	
CIFAC Chambre des Métiers	140,00	
Médailles militaires	100,00	
Petit Foc	500,00	
Comme à la Maison côté mer	500,00	
Harmonie de la Fraternelle	800,00	
Vélo Club Deauville Trouville	1 080,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 090,00</b>	<b>15 350,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>71 440,00</b>

Taxe	Moyenne nationale 2009	Moyenne départementale 2009	Taux communaux 2010
d'habitation	14,97	12,12	<b>5,64 %</b>
ordures ménagères			<b>4,86 %</b>
foncière sur propriété bâtie	19,32	24,43	<b>9,93 %</b>
foncière sur propriété non bâtie	45,50	30,45	<b>17,96 %</b>
professionnelle	16,13	8,43	<b>8,77 %</b>

## TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Il convient de compléter les tarifs 2010, adoptés au précédent conseil municipal, par

les tarifs suivants :

Droits de voirie Occupation du domaine public	
Zone rurale	7 €/m <sup>2</sup>
Place Taxi	100 €/an
Echafaudage (tarif par jour et par mètre linéaire)	1 euro
Dépôt de Benne (tarif par jour et par benne)	8 euro
Tennis couverts : heure supplémentaire facturée pour tout dépassement	75 €/heure
Droit de place intérieur - forfait	50 €

## DESIGNATION D'UN MEMBRE A L'EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Il convient de procéder au remplacement au sein de l'EPIC du représentant du Casino, Mme Christelle Simon ayant été appelée à d'autres fonctions.

Il a été procédé dans les formes à la consultation nécessaire pour connaître le nom du représentant et de son suppléant au titre du Casino de VILLERS SUR MER.

Le Groupe Tranchant propose la nomination de M. Pycke Christian, comme membre titulaire et M. Benjamin Tranchant comme membre suppléant.

## SUBVENTION DRAC

Dans le cadre de l'acquisition par la Commune de Villers-sur-Mer de pièces de collection de paléontologie de la succession FOLLET, une demande de subvention auprès de la DRAC est possible.

Cette acquisition s'est effectuée moyennant la somme de 23 456,10 €, en ce compris les frais (le montant des adjudications s'élevant à 19 490 €).

## RETROCESSION DE VOIRIE

Il convient de régulariser une partie du Chemin de Préfontaine et du Chemin de l'Eglise au parc qui à ce jour correspond à de la voirie ou des accotements mais qui sont répertoriés comme propriété de Mme Odette Tribhou.

Cette parcelle a été créée par le document d'arpentage n°348 du 19/10/1978 et a fait l'objet d'une publication par Maître Jacques Vincent au bureau des hypothèques le 26/12/1978.

Cette parcelle est cadastrée AR 108 et correspond à l'angle du Chemin de Préfontaine et du Chemin de l'Eglise au Parc.

La rétrocession de cette parcelle s'effectuerait à l'Euro symbolique, la Commune prenant à sa charge tous les autres frais.

## CONVENTION COMMUNE/ EPIC «L'ODYSSEE» PALEOSPACE DE VILLERS SUR MER

L'EPIC L'Odyssee Paléospace assure l'encaissement et la gestion de l'aire des campings cars située rue des Martrois (entrée par l'impasse) à Villers sur Mer.

Cette aire de stationnement comprend 14 places. Elle est positionnée comme une structure d'accueil de grande qualité, qui privilégie les espaces verts avec des services annexes (aires de vidange).

Une convention se doit d'être réalisée avec l'EPIC «L'Odyssee» Paléospace qui prévoit les conditions générales de gestion.

Cette dernière comprend notamment :

- Les modalités d'encaissement : par régie de recettes et avec paiement par carte bleue.
- Le règlement intérieur

## TAXE SUR LES PYLONES

Les communes, sur lesquelles sont implantés des pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est au moins égale à 200 kilovolts, peuvent percevoir la taxe sur les pylônes en vertu de l'article 1519A du Code Général des Impôts.

Pour 2009, le montant est fixé à 1702 €, pour les pylônes dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts, et à 3404 € pour ceux qui supportent une tension supérieure à 350 kilovolts.

## CONVENTION DRAC/ COMMUNE DE VILLERS SUR MER

La commune de Villers-sur-Mer entreprend, avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, une étude sur l'histoire et les origines de la commune.

Dans ce cadre, une convention se doit d'être réalisée entre les parties.

Cette convention prévoit notamment la méthodologie et le recrutement en contrat à durée déterminée d'un chercheur dont le financement sera à la charge de la commune.

Le Conseil Régional via la DRAC assure son encadrement ainsi que la logistique et les frais de déplacement du chercheur.

## TAXE SUR LA PUBLICITE

L'article 171 de la loi de modernisation de l'économie abroge l'article 73 de la loi de finances rectificative pour 2007 et procède à une refonte du régime des taxes locales sur la publicité.

A ce jour, il est possible de créer une taxe unique dénommée «Taxe Locale sur la Publicité Extérieure» (TLPE). Les enseignes, dont la superficie est inférieure à 7m<sup>2</sup>, bénéficient d'une exonération de droit.

Pour l'instituer, le Conseil Municipal doit prendre une délibération avant le 1er Juillet de l'année N pour qu'elle soit applicable

l'année N +1.

#### - assiette de la Taxe

La TLPE frappe les supports publicitaires fixes, visibles de toutes voies ouvertes à la circulation publique.

#### - support publicitaire taxable

La taxe frappe 3 catégories de support :

- les dispositifs publicitaires, à savoir tous supports susceptibles de contenir une publicité
- les enseignes
- les pré-enseignes

#### - superficie taxable

Les tarifs de la taxe s'appliquent par m<sup>2</sup> par an à la superficie «utile au support» à savoir la superficie utilisable à l'exclusion de l'encadrement.

#### - tarifs :

Ces derniers seront actualisés chaque année

CATEGORIES D'EMPLACEMENTS TAXABLES	TARIFS 2010 PAR M <sup>2</sup> (*)
1ère Catégorie : emplacements non éclairés autres que ceux supportant de la publicité phosphorescente ou fluorescente	14,00 €
2ème Catégorie : emplacements non éclairés supportant de la publicité phosphorescente ou fluorescente	21.5 €
3ème Catégorie : emplacements éclairés par un dispositif lumineux extérieur à l'emplacement ou fixé sur ce dernier	28.5 €
4ème Catégorie : caissons publicitaires destinés à supporter des affiches éclairées par transparence et dispositifs lumineux installés sur toitures, murs ou balcons	43.3 €
(*) toute fraction de mètre carré est considérée comme équivalente à un mètre carré pour l'application du tarif	

## BUDGET EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION 2010

Lors du précédent Conseil Municipal, le Conseil a délibéré pour octroyer la participation à l'EPIC Office du Tourisme et d'Animations sous réserve des évolutions budgétaires qui pourraient amener le Conseil à délibérer de nouveau sur cette participation.

Aujourd'hui, compte tenu des ajustements économiques qui interviennent, notamment sur la Taxe Professionnelle, une diminution de la participation de la commune de 75.000 € est envisagée.

La participation serait donc ramenée à 413.000 €, les autres paramètres demeurant inchangés (versement de la Taxe de Séjour, participations financières pour le personnel mis à disposition par la commune).

## TAXE DE SEJOUR

Les locations touristiques sont assujetties à la Taxe de Séjour, selon les taux fixés par les conseils municipaux. A Villers-sur-Mer, le taux est de 0,8 euro par jour et par personne.

Cette taxe est facturable au locataire.

Il appartient au propriétaire de la percevoir et d'en reverser le montant à la commune chaque année, au plus tard le 31 Octobre.

Toutefois, la loi permet de fixer forfaitairement le montant de ce reversement pour faciliter la gestion comptable du propriétaire.

La commune de Villers-sur-Mer a opté pour cette modalité depuis 2001.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la Taxe nonobstant le nombre réel de clients.

M DE KONINCK – Rés. les Galhaubans, Bat 1 – Avenue des Gabions Net à payer 154 €.

Mme TIREL – Rés. Panoramique, Bt B, 80 avenue de la République Net à payer 154 €.

M DENIS – 22 Rue Michel d'Ornano – 22 Rue Michel d'Ornano Net à payer 154 €.

Mme COPPEAUX – Rés. Deauville 2000, appart n°78 – Rue des Martrois Net à payer 154 €.

M DROUET – Rés. Deauville Plage 1, avenue Jean Moulin Net à payer 154 €.

M DROUET – Rés. Deauville 2000, appart n°347, Rue des Martrois Net à payer 154 €.

M JEMAIN – Rés. le France, Bt C, avenue des Gabions Net à payer 230 €.

M LECHARTIER – Rés. le France, Bt D, appart n°20, ave des Gabions Net à payer 115 €.

M LECHARTIER – Rés. le France, Bt D, appart n°12, avenue des Gabions Net à payer 192 €.

Mme LEVALLOIS – 23 rue de Strasbourg Net à payer 115 €.

Mme OSMONT – 7 Rue du Maréchal Foch Net à payer 154 €.

Mme PIMONT – Rés. les Galhaubans, Bt A, avenue des Gabions Net à payer 77 €.

M SZYMCZAK – Villa Chateaubriand, Appart n°11 – 12 rue Poincaré Net à payer 154 €.

M BERNARD – 3 Bd Pitre Chevalier Net à payer 230 €.

M LEROY – Résidence Annabel, 34 avenue de la Brigade Piron Net à payer 154 €.

DYD – « La Petite Sauvagère », rue Marthe Chenal Net à payer 269 €.

Mme FOUTELET, 3 rue des Tamaris Net à payer 269 €.



Mme NAVE – Rés. les Galhaubans, Bt Frégates, avenue des Gabions Net à payer 154 €.

Mme POLART – Rés. Deauville, Bt 1, rue des Martrois Net à payer 154 €.

M. CHEREL – Rés. « Poker d'As » 9 rue de la Falaise Net à payer 154 €

M. JAMET – Rés. les Galhaubans, Bt D, avenue des Gabions Net à payer 154 €

Mme BRIAND – 84 Avenue de la République Net à payer 115 €

M. BENOIS – Place Mermoz, 1 rue de la Plage Net à payer 115 €

M. VATEL – 17 rue des Bains Net à payer 115 €

M. SECHER – Rés. les Galhaubans, Bt B n°112, Avenue des Gabions Net à payer 154 €

M. NOBIS – Rés. Deauville Plage 1, Bat 1, avenue de la République Net à payer 154 €

M. BIOUX – Rés. les Fermes de la Mer, avenue de la Brigade Piron Net à payer 230 €

Mme LEVALLOIS – 23 rue de Strasbourg Net à payer 154 €

M. TAMAGNE – 85 avenue de la Brigade Piron Net à payer 154 €

M. BOGA – 63 Avenue de la Brigade Piron Net à payer 154 €

Mme JULIEN – Rés. Panoramique, Bt A, 84 avenue de la République Net à payer 154 €

Mme FAIJEAN – Domaine de la Bergerie, 63 avenue de la Brigade Piron Net à payer 192 €

M. ROCCA SERRA – Domaine de la Bergerie, 63 av. de la Brigade Piron Net à payer 230 €

Mme LORBER – Villa Mount Vernon Net à payer 230 €

Famille STARKLOFF-BEUDIN – 20 rue de Beaumont Net à payer 461 €

M. BATALLA Claude – Résidence Cote Fleurie Net à payer 154 €

## ACTUALISATION REGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire de la filière technique territoriale était composé de deux éléments : la prime de service et de rendement (PSR) et de l'indemnité spécifique de service (ISS).

La PSR, qui avait été établie par le décret n° 72-18 du 5 janvier 1972, était déterminée en pourcentage du traitement indiciaire moyen du grade. Ce décret a été abrogé par un nouveau décret n°2009-1558 du 15 décembre 2009 et un arrêté ministériel du 15 décembre 2009.

Ce décret institue une refonte entière de la PSR, fixée non plus en pourcentage mais déterminée dorénavant en montants.

Cette réforme concerne les cadres d'emplois de catégorie A et B de la filière technique à savoir les cadres d'emplois des ingénieurs, des techniciens supérieurs et des contrôleurs de travaux selon les modalités jointes

## INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu notamment des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

Loyer ORANGE : Pylone Itinériss Cimetièrre : Révision de loyer au 01/01/2010 : 1339,40 €/an

Loyer Pylône CRS Déchetterie : Révision de loyer au 01/01/2010 : 1.763 €/an

Logement appartement NIES Jean-Noël : Révision de loyer au 01/04/2010 : 709,17 €/mois

Loyer Gendarmerie : Révision de loyer au 01/03/2010 : 67.370,26 €/an

Loyer SCM RIBEIRO-LEBALLIF : Révision de loyer au 01/05/2010 : 899,88 €/mois

Rapport du SIGAZ

## RAVALEMENT DE FAÇADES

Une subvention est accordée pour l'Immeuble 8 rue du Commerce 650 €

## TENNIS COUVERTS

En cas de dépassement horaire, sans réservation, un tarif de 75 euros par heure supplémentaire sera appliqué.



Photo : Gregory Wait

# TRAVAUX

Différents travaux seront réalisés au cours des prochains mois :

## Eclairage Public

- Place Fanneau : amélioration des abords du Casino et du mini golf.
- Ensemble sportif : renforcement de l'éclairage du cheminement piétonnier entre les tennis couverts et le gymnase.

## Voirie

- Jardin Public : réfection des allées piétonnes en enrobé rouge.
- Tennis Club : réfection des allées piétonnes en gravillons blancs.
- Le Villare : mise en valeur du parvis : surfacage en résine collée colorée.

## Jeux divers

- Le Marais de Villers : pose de jeux supplémentaires : une aire des petits à partir de 2 ans et une aire composée de 3 tours pour les 4 à 12 ans ainsi qu'une balançoire.
- Skate Park : renouvellement de l'aire actuelle par 4 nouveaux modules comprenant un Quarter, un plan incliné, une table de saut, un trottoir slider et un muret de glisse.

## Bâtiments communaux

Aménagement de la gare : ces travaux comprendront :

- Un hall à usage d'attente pour les passagers de la gare (30 m<sup>2</sup>),
- Des réserves du musée paléontologique comprenant :
  - un bureau pour les chercheurs,
  - une salle de manipulation,
  - une salle de collection,
  - un local de réserve des oiseaux naturalisés,
  - un bloc sanitaire
- Une annexe comprenant :
  - une salle d'animation
  - un bureau,
  - un bloc sanitaire



# Communauté de brigades de gendarmerie

**C**e rendez-vous au travers de la « lettre de Villers » est une nouvelle occasion pour moi de venir à votre rencontre et de vous apporter quelques informations sur l'activité de la communauté de brigades.

**E**n matière d'accidents corporels de la circulation routière, si l'année 2010 connaît un meilleur début d'année que l'année 2009 (2 accidents en janvier et février 2010 au lieu de 6 pour la même période de 2009), il apparaît que ces deux accidents concernent des jeunes circulant en scooter. L'an passé, 8 accidents sur les 22 accidents corporels concernaient également des deux roues. Aussi j'ai donné des directives pour que ce type d'engins soient plus régulièrement contrôlés, afin, notamment de vérifier si le conducteur est titulaire du brevet de sécurité routière et son équipement, entre autres la présence d'un pot d'échappement conforme, d'un kit de débridage, d'un casque, d'un éclairage en fonctionnement y compris de jour et d'une immatriculation. L'immatriculation des deux roues deviendra obligatoire à partir de 2011 y compris pour les véhicules anciens. Aussi les propriétaires ont encore quelques mois pour se mettre en conformité en préfecture.

**J**e vous rappelle que les deux principales causes d'accidents corporels sont l'alcool et la vitesse. Aussi en 2009, la communauté de brigades de Villers sur mer a constaté 75 conduites sous l'empire d'un état alcoolique et 358 infractions à la vitesse. Si pour lutter contre les accidents de la route, le dépistage de l'alcoolémie est désormais courant, nous sommes désormais aussi équipés de kits de dépistage salivaire des produits stupéfiants. Si les effets de l'alcool s'estompent à raison de 0,10 à 0,15 g/litre de sang par heure, les effets des produits stupéfiants restent dans le sang plusieurs heures, voire plusieurs jours après, selon la quantité et la qualité des produits.

**N**otez également qu'une enquête est en cours pour entendre les acheteurs de détecteurs de radars achetés auprès d'une société qui disposait d'un site internet. La détention et le transport de ce type d'appareils sont interdits, s'agissant d'une contravention de cinquième classe.

**D**epuis janvier 2010, la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, pour ce qui concerne le renforcement des mesures de prévention

et de protection des personnes contre les chiens dangereux (chiens d'attaque de 1ère catégorie, et chiens de garde et de défense de deuxième catégorie), a évolué. Les propriétaires d'un tel animal ont désormais l'obligation de disposer d'un permis de détention. Ce permis est soumis à conditions et son propriétaire doit désormais disposer d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur agréé figurant sur arrêté préfectoral. Aussi, tous les propriétaires de chiens doivent se mettre en conformité. A défaut, ils risquent au final jusqu'à 3 mois de prison et 3750 euro d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie de l'animal.

**D**ans le cadre de l'opération nationale de « sécurité vacances » qui vise à permettre aux personnes de signaler à la gendarmerie leur absence de leur domicile, pendant leurs vacances, ce qui nous permet ensuite d'effectuer une visite aux abords de la maison lors de nos patrouilles, nous souhaiterions encore étendre ce type d'action en dynamisant vos quartiers selon le principe des « voisins vigilants ». Outre le fait que cette dynamique peut créer des liens sociaux entre voisins, elle doit permettre de réduire encore le nombre de méfaits qui peuvent se produire ici ou là. C'est pourquoi je vous propose d'être votre relais si vous souhaitez mettre en place cette initiative près de chez vous, et de participer avec vous aux réunions d'informations que vous envisageriez d'organiser.

**L**a gendarmerie souhaite s'adapter aux modes de communication actuels. Aussi, dans chaque communauté de brigades, il a été mis en place une adresse internet ouverte aux citoyens. Pour la communauté de brigades de Villers-sur-Mer, l'adresse mail est : [cob.villers-sumer@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.villers-sumer@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

**L**es messages qui y seront adressés pourront être lus par tous les gendarmes de la communauté de brigades. S'il s'agit d'une plainte ou d'une demande de renseignements par exemple, une patrouille contactera ensuite la personne pour suite à donner ou, selon le cas, je ferai une réponse sur le même mode.

Contact : Lieutenant Jacques Bouyssou. Tél. 02 31 14 02 85. mail : [jacques.bouyssou@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:jacques.bouyssou@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Les pompiers ont pratiqué 565 interventions au cours de 2009

**L**es sapeurs-pompiers volontaires de Villers sont 21 (dont 5 femmes) et ont en charge, outre leur commune : Blonville-sur-Mer, St Pierre Azif et St Vaast-en-Auge. Les 565 interventions sont de différentes sortes : incendies, accidents de la route, secours aux personnes, opérations diverses. Les pompiers sont sur tous les fronts. Gérard Vaucelin, le maire de Villers souligne « leur courage, leur disponibilité et leur efficacité ». Car « Il ne faut pas oublier que ces hommes et ces femmes sont tous volontaires, ils exercent un autre métier, et sont sapeurs-pompiers en plus. Ils risquent parfois leur vie. Ils touchent, certes, une indemnité, mais qui est modeste par rapport au travail fourni et aux risques encourus », ajoute le maire. Des diplômes ont été remis à Clémence Guériel, pour la lutte contre les incendies ainsi qu'à Mickaël Bellière et Romain Legrand.

**L**a caserne, cette année, a été dotée de plusieurs équipements pour salle de sports : poids, haltères, cordes à sauter, cerceaux, raquettes; matériel de volley-ball et tapis de sol, notamment. « Depuis le 1er janvier, Houlgate, Dozulé et Périers-en-Auge s'ajoutent à Touques, Honfleur, Pont-L'Évêque, Villers-sur-Mer, Bonneville-la-Louvet et Blangy-le-Château, ce qui porte à 9 le nombre de communes qui sont sous le commandement de Pierre Valentin », précise Stéphane Tribhou. « Au cours du 2ème semestre 2010, la caserne sera dotée du

nouveau système d'alerte Artemis, déjà installé à Touques », précise Cyril Mongeant, Responsable centre support Formation.

**Pratique** : pour devenir sapeur pompier volontaire, il faut avoir entre 16 et 45 ans. Pour tous renseignements tél. 06 64 03 30 11.



# ENVIRONNEMENT



(De gauche à droite) Catherine Vincent, adjointe au maire et Jean-Yves Jégourel avec des volontaires pour l'opération plage propre.

## Le comité de réflexion sur l'environnement

Il existe depuis mai 2008. Il consiste en une série de réflexions sur des propositions sur l'environnement. « Nous avons commencé cette série de consultations sur le thème du traitement des déchets. », explique Catherine Vincent, notamment adjointe au maire, et qui est une initiatrice de cette opération. Des manifestations de sensibilisation sur différents sites proches de la plage ont été organisées, à partir de juillet 2008. D'autres thèmes sont abordés : l'eau, l'urbanisme et le transport. Le pedibus a été mis en place, pour les élèves.

Catherine Vincent explique que toute personne peut participer à ces réunions et réfléchir à des propositions en matière d'écologie et de protection de l'environnement qui seront présentées au conseil municipal. Ce comité est informel et se réunit le premier mardi de chaque mois de 20h30 à 22h30 au Villare.

*Des opérations de sensibilisation à l'environnement ont eu lieu sur la plage.*



## La renouée du Japon envahit les jardins

**C**lassée sur la liste noire des espèces invasives elle colonise friches, marais et berges des cours d'eau. De plus, elle est arrivée dans les parcs et jardins villersois. Son expansion doit être limitée car elle prend la place des autres plantes.

Sa tige ressemble à celle du bambou, grande, creuse, avec des noeuds tous les 10-20 cm. Elle est verte ponctuée de rouge. Elle fleurit de mi-août à fin septembre. Afin d'en limiter l'expansion, il faut agir d'avril à octobre (période de croissance).

**P**our les pieds nouveaux : creuser, enlever tout le rhizome, laisser dessécher (feuilles-tiges-rhizomes) dans un conteneur ou un sac, brûler dans un incinérateur de jardin.

**P**our les pieds existants : si la surface est de petite taille (< 10m<sup>2</sup>) et contenue : faucher dès que les repousses ont 20-30 cm et traiter les déchets comme pour les pieds nouveaux ; placer une bâche en polyéthylène noir pendant un an (il faut épuiser le rhizome par absence de lumière).

**P**our les jeunes pousses de pieds existants, elles sont reliées au rhizome qui peut descendre jusqu'à 4 m de profondeur. Elles doivent être traitées comme les pieds existants. Surtout pas d'arrachage : cela favoriserait la propagation de la plante qui cherchera plus loin un terrain plus favorable.

**E**nfin, si tout le terrain est contaminé, cela relève d'entreprises spécialisées, car il s'agira d'excaver la zone sur plusieurs mètres de profondeur.



## L'architecte des Bâtiments de France

**L** veille à la bonne insertion des constructions neuves et des transformations aux abords des monuments protégés et est placé sous l'autorité du préfet.

**D**ominique Laprie-Sentenac tient des permanences mensuelles à la mairie. Une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) a été mise en place dans la commune. Elle figure sur un plan consultable en mairie. Les constructions y sont répertoriées selon différents critères. Il existe un périmètre protégé de 300 mètres autour de l'église qui est classée. A l'intérieur de ce périmètre et en fonction des caractéristiques des constructions d'un point de vue architectural et patrimonial, toutes modifications, ajouts, ravalements et même clôtures doivent recevoir l'accord de l'administration par le biais de l'architecte des bâtiments de France, selon une procédure précise. C'est donc un rôle de conseil et de surveillance qui incombe à Dominique Laprie-Sentenac qui sera présent, une fois par mois, pour recevoir les habitants qui souhaitent le rencontrer afin de lui soumettre des plans ou avoir ses conseils. **Ces consultations sont gratuites.**

« La ville présente un ensemble patrimonial remarquable qu'il faut préserver. Il ne s'agit pas de contrainte mais de mise en valeur. Il vaut mieux consulter avant d'exécuter des travaux qui risquent de ne pas être en conformité avec le règlement », souligne l'architecte. Artisans et particuliers peuvent faire cette

démarche. La ville comprend environ 500 bâtiments qui sont concernés. Sur ce total, une quarantaine de constructions est exceptionnelle.

**Pratique :** permanence 1 mardi matin par mois.  
Prendre rendez-vous à la Mairie : 02 31 14 65 09  
(Mme Chapron).



# ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez

## Une classe représentera Villers au Parlement des Enfants

### Nicole Ameline s'est adressé aux élèves

**Une classe de CM1 CM2 du groupe scolaire a été sélectionnée pour participer à la 16ème session de cet événement.**

**R**enouvelé avec succès depuis 1994, le Parlement des enfants offre aux élèves une leçon d'éducation civique grande nature. Chacune des classes qui y participe est invitée à élaborer collectivement une proposition de loi et à élire un délégué junior.

La classe sélectionnée cette année, dans la circonscription, est celle de de Privat Perin, directeur de l'école primaire. La déléguée titulaire est Margot Camilleri. Elle a pour suppléante Océane Potter.

« Les droits de l'enfant » est le sujet de la proposition de loi sur laquelle les élèves planchent. Les délégués juniors de la France entière choisissent la meilleure loi parmi les trois sélectionnées par un jury national. « Si ce projet est retenu, il sera discuté à l'Assemblée Nationale en juin prochain », souligne le directeur.

Nicole Ameline, ancien ministre, déléguée à l'ONU et députée du Calvados, notamment, a expliqué aux élèves, le rôle d'un parlementaire et la manière dont était votée une loi. Elle a répondu aux questions qui lui étaient posées, en présence de Gérard Vauclin, le maire, de Patricia Forin, adjointe au maire et de

Privat Perrin. « Je suis fière d'avoir été à l'origine de 3 lois qui ont été votées, entre autres : l'égalité salariale à travail égal hommes, femmes et le renfort des sanctions à l'égard de ceux qui maltraitent les femmes » a déclaré Nicole Ameline. En mai prochain, toute la classe se rendra au Palais-Bourbon et en juin, Margot Camilleri sera parmi les délégués (dont le nombre approche les 600) à l'Assemblée Nationale.



# PEDIBUS

## Le chemin des écoliers avec le pedibus

Le Comité de réflexion sur l'environnement, avec Catherine Vincent, Franck Lebaillif et toute une équipe ont mis en place un système gratuit pour aider parents et enfants. Depuis 2009, le pedibus suit son petit bonhomme de chemin. Il s'agit de s'organiser pour accompagner les enfants à pied sur le chemin de l'école, en concertation avec les parents d'élèves et différents intervenants. Plusieurs réunions ont été organisées en vue de concilier le développement humain et une bonne gestion de l'environnement.

Le système concerne les élèves de grande section maternelle et primaire, dans un rayon de 800 m environ. Il faut amener les scolaires, à pied, jusqu'à des points précis, à des arrêts, comme pour une ligne de métro. Les enfants sont



conduits à l'école et ramenés après les heures de classe. Des bénévoles encadrent chaque groupe.

Ce système rend service aux parents et redonne le goût de l'effort aux enfants. De plus, indique Catherine Vincent : « C'est une lutte contre la sédentarité et l'obésité. Il faut y ajouter un effet positif sur l'environnement, puisqu'il y a réduction de la pollution provoquée par les voitures. » Deux adultes, avec gilets réfléchissants, encadrent le groupe : un de-

vant, l'autre derrière. Catherine Vincent explique : « C'est l'assurance de l'école qui couvre. Le pedibus existe déjà dans d'autres villes. »

Les familles intéressées sont invitées à se faire connaître, en prenant contact avec l'école, notamment. Le pedibus est gratuit et fonctionne sur la commune, des Champs-Rabat à l'école via la gendarmerie, les lundi mardi jeudi et vendredi à 8h15 et 16h30.



## L'aventure « Comenius » continue ...

Dans le cadre des échanges européens du programme Comenius, une équipe d'enseignants de l'école élémentaire Victor Duprez s'est rendue, en février, au Pays de Galles.

Les divers enseignants danois, estoniens, irlandais, français et gallois se sont retrouvés au pied du Snowdon, magnifique région enneigée. Ils ont également rendu visite aux élèves en uniforme de l'école primaire, du collège et du lycée de la ville de Langgoded.

« Ce voyage a été un réel plaisir pour tous les enseignants présents qui se rencontreront de nouveau en Estonie du 7 au 12 avril 2010 », souligne Privat Périn, directeur de l'école élémentaire Victor-Duprez.

## Un fruit pour la récré

Le groupe scolaire Victor-Duprez participe au programme européen de distribution de fruits à l'école avec le soutien financier de la communauté européenne. « Chaque jour un fruit est donné à chaque élève, lors de la récréation », souligne Gérard Vauclin, le maire.

Les élèves reçoivent chaque jour un fruit, à la récréation.



# Henri Rosso a fêté ses 100 ans

**A l'initiative de Michel Vancoille, président des Anciens combattants, c'est un anniversaire spécial qui a été célébré par la municipalité, dans la salle Bagot.**

**L**e héros de la fête, Henri Rosso, était accompagné de sa femme, Louissette, 98 ans. « *Nous sommes mariés depuis 77 ans et heureux* », s'exclame le dynamique centenaire. Valide, avec toutes ses facultés intellectuelles, il fait les courses du ménage à pied ou en voiture, car il conduit toujours. « *Je n'ai aucun problème pour conduire ma voiture, il y a trois ans j'ai parcouru plus de 3500 kilomètres pour les vacances. Je vous assure que ma voiture n'a aucune bosse* », ajoute Henri Rosso en souriant. Il est un peu étonné de toutes ces festivités. Cent ans ? Et alors ... « *Je n'ai rien fait de spécial pour mériter autant d'honneurs et je suis touché* », ajoute-t-il.

**F**ait prisonnier, 5 ans, dans les Vosges, au cours de la Seconde guerre mondiale, il est revenu à Paris, où il travaillait, malade, les poumons atteints. Son médecin lui conseille de quitter la région parisienne et d'aller soit à la montagne, soit à la mer, pour se refaire une santé. Il choisit la Normandie. C'est ainsi que le couple arrive à

Villers-sur-Mer en 1946. Il y exercera le métier de menuisier jusqu'à l'âge de 65 ans. Et c'est encore la station qu'il choisit pour passer sa retraite avec Louissette.

**H**enri Rosso a adhéré à la section locale des Anciens combattants depuis le début. Il en est le doyen. « *Je vous souhaite à tous les deux de belles années encore. Vous êtes un modèle à suivre* » a poursuivi Michel Vancoille avant de lui remettre la médaille des Anciens combattants et deux invitations au restaurant.

**G**érard Vauclin, le maire, a rappelé que l'heureux centenaire était un grand voyageur qui avait parcouru l'Europe. « *Je vous connais depuis longtemps, car mon beau-père a travaillé dans votre menuiserie. Mais vous êtes battu en longévité par une de mes arrières petites cousines, Mme Filleau, qui a 101 ans* » ajoute-t-il en riant. Amis et famille étaient réunis auprès du couple souriant qui a reçu beaucoup de bouquets de fleurs.

**L**a recette de longévité d'Henri Rosso ? « *Rien de spécial. Une vie sans excès. De bon petits repas mais en évitant du gras, accompagnés d'un verre de vin rouge quand même. J'ai arrêté de fumer depuis peu : pas de cigarettes, mais la pipe et parfois un cigare. Mais c'est fini maintenant. Et puis, venir à Villers m'a allongé la vie* » conclut-il avec un large sourire.





# Premier déjeuner des Anciens au Villare

Ce repas traditionnel a réuni 270 seniors. Il s'est déroulé sous le signe de la gourmandise et de la musique, accompagné de fleurs et d'un cadeau pour la doyenne et le doyen et de petits présents pour tout le monde.

La fête avait pour cadre et pour la 1ère fois, le hall du Villare. Les invités étaient répartis par petites tables joyeusement décorées. Ils ont découvert avec plaisir les locaux tout neufs dédiés aux associations et à la culture. « Le duo de Montmartre », avec Régis Suez, compositeur, musicien et chanteur, et Nathalie Sinclair, chanteuse, animait les festivités. Les convives ont dansé après le repas : valse, slow, madison, sirtaki ; ces artistes ont contribué à créer l'ambiance. Doyenne et doyen étaient à l'honneur. Gérard Vauclin, le maire, a rappelé : « Dans cette salle nous avons des doyens, mais ils ne sont pas les plus âgés de notre commune. En effet, Henri Rosso, qui est absent aujourd'hui a 100 ans. Nous avons, parmi nos habitants, plus de 630 personnes qui ont plus de 70 ans. »

*Gérard Vauclin, Patricia Forin et Monique Becel, adjointes, ont honoré Germaine Quetel, 96 ans et le doyen de l'assemblée, René Duval, 88 ans. Bouquets de fleurs et cadeaux leur ont été remis.*



# Changement de direction au Casino

**Christian Pycke succède à Christelle Simon qui exerçait ses fonctions depuis février 2006.**

« Je rejoins mon nouveau poste de directrice du casino de Dunkerque, au sein du groupe. Je suis ravie de cette nomination qui me donne l'occasion d'avoir un poste avec de plus grandes responsabilités. Mais je quitte Villers avec un pincement au coeur, car j'ai passé ici de bons moments et j'ai apprécié la qualité de vie dans cette commune et les bons rapports que j'ai entretenus avec les acteurs locaux de la station, mes clients et mes collaborateurs. Je les remercie tous », a souligné l'ancienne directrice.

Christian Pycke, le nouveau directeur général, vient de Pau où il est resté 20 ans, au casino Tranchant de la ville. Les dernières fonctions qu'il a exercées sont celles de directeur des jeux traditionnels. Il a 41 ans, est marié, un enfant. « Je suis heureux de mon nouveau poste, dans cette station que je connaissais déjà. J'apprécie le cadre de vie ici, l'architecture normande et la mer qui est quasiment au pied du casino. Mon but est de continuer le travail accompli par

Christelle Simon, oeuvrer dans son sens et dans l'intérêt du groupe. Je veillerai à la qualité de services et au bien-être des clients » explique-t-il.

Benjamin Tranchant a tenu à les féliciter l'un et l'autre : « Ces nouveaux postes sont pour tous les deux des promo-

tions », a indiqué le vice-président du Groupe.

Benjamin Tranchant, vice-président du groupe, Christelle Simon, ex directrice du casino de Villers et Christian Pycke, nouveau directeur.



## Noces d'or

**R**émy Beauvils a épousé Christiane Geibig le 18 janvier 1960, à Trouville. Il avait 25 ans et elle 18. Ils ont eu 3 fils et 1 fille. La famille compte, de plus, 8 petits-enfants et un arrière-petit fils. Ils ont exploité une ferme, dans la commune, jusqu'en 1997, date à laquelle ils ont pris une retraite bien méritée. Cinquante ans après, ils sont passés, de nouveau, à la mairie, samedi matin, mais cette fois de Villers-sur-Mer, où Catherine Vincent, adjointe au maire a célébré leurs noces d'or, en présence de leur famille. Le couple a reçu, de la part de la municipalité, un joli bouquet de fleurs et deux livres : « Villers au fil des siècles », de Jacky Roginski et « Balades villersaises », un album de photos légendées de Pascal Gaunt. Catherine Vincent a tenu, à titre personnel, à offrir également un cadeau. Après la cérémonie, à la mairie, le couple et toute l'assemblée se sont rendus à l'église où une bénédiction était prévue.



# VIE ASSOCIATIVE

## Villers Accueil

**L'**année 2009 n'est plus qu'un souvenir et 2010 est omniprésente dans l'éclat des jours nouveaux. Le printemps nous salue et nous apporte le réveil de l'espoir en des temps rêvés C'en est ainsi à chaque fois et c'est tant mieux !

**N**otre association, à l'instar de la terre, connaît son printemps. Nos ateliers nouvellement créés prennent un envol très encourageant, la fréquentation est bonne et les responsables techniques, grâce à leur savoir-faire, attirent de nombreux adhérents, tout comme les autres, qu'ils en soient remerciés. Un atelier, en sommeil, sort de sa léthargie : l'encadrement, repris par une adhérente très qualifiée, dès avril.

**V**enez nous voir, vous ne le regretterez pas. Nos activités extérieures sont programmées d'ores et déjà . Nous avons prévu :

■ Une journée de visite dans la Vallée de l'Eure, avec le train des années 50 et une visite d'entreprise ..

■ Un après-midi au Havre avec visite de la ville, en petit train et du port, en bateau

■ Des projections au cinéma .  
■ Le voyage en Sud Aveyron se met en place ; nous espérons qu'il aura l'assentiment de nos adhérents.

**N**ous nous activons pour le plaisir de tous et notre souhait est de réussir. Villers Accueil vous attend dans ses nou-

veaux locaux, au Villare, en toute convivialité et avec un plein esprit associatif .

A bientôt,  
Cordialement à tous.,

André Casna.



## L'ASPEC

**E**n ce début d'année 2010, notre association évolue avec de nouveaux bénévoles formés et de nouvelles missions. Pour cela nous organisons des réunions d'information, la dernière au Home-Varville a rassemblé une quarantaine de personnes, malgré le temps peu propice et la difficulté de trouver cette charmante commune à une heure tardive. Pour le 20 mai à Deauville, nous recevons le Docteur Régis Aubry, ancien Président de la SFAP, qui viendra nous entretenir de la Loi Léonetti. Nous espérons un public nombreux car il nous semble important que chacun soit bien informé sur l'évolution des soins palliatifs. Nous serons de plus en plus sollicités pour accompagner les personnes qui s'acheminent vers leur fin de vie.

## ADIPRO

Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers Est

**N**ous existons :  
Pour rassembler les habitants de Villers Est (ou 2000) et les autres.....!!!

**P**our mieux se connaître et se rencontrer à l'occasion de nos animations pendant l'été.

**P**our être informés sur les projets de Villers à travers nos échanges et nos rencontres avec Monsieur le Maire, à l'occasion de notre assemblée générale annuelle.

**P**our promouvoir des idées et assurer notre représentativité.

**N**otre AG a lieu dimanche 6 juin 2010 à la salle Bagot.

■ Cotisation individuelle : 16 euros.  
■ Cotisation couple : 20 euros.

**P**our tout renseignement :  
contacter la Présidente : Françoise Lechau au 06 86 33 61 22 ou le Trésorier : Gérard Rampon au 02 31 14 01 76.

## Association Paléontologique

**N**ous voici maintenant installés au Villare dans un local bien à nous. Un espace d'exposition qui nous est propre avec nos vitrines, « nos cailloux », notre bibliothèque.

**B**ien sûr, il reste encore beaucoup de « finitions » mais prenons patience avec le printemps. Nous pourrions bientôt inaugurer ce lieu convivial. Les jeunes paléontologues ont déjà été accueillis lors des séances programmées pendant les vacances scolaires. Des conférences et des soirées sont déjà prévues pour avril, mai et juillet avec des grands noms de la paléontologie. Une intervention à l'école primaire aura lieu

pour sensibiliser les jeunes Villersois et leur faire découvrir le riche patrimoine paléontologique de notre région et du pays où il vivent. Le prochain Echo des Falaises, notre revue, va, entre autres, comporter un article de P. Nicolleau et A. Vadet sur les oursins oxfordiens du calvados. Des demandes de sorties de groupes sont finalisées. Tout un programme, pour l'année 2010, plein de richesses est établi pour attirer de nouveaux amateurs. Un objectif : une grande journée portes ouvertes en juillet et août pour montrer nos richesses et sensibiliser un très large public.

La Présidente,

Louise Sirakian.



### CONFÉRENCE - SAMEDI 24 AVRIL 2010 « De simples dinosaures »

Origine et histoire évolutive des premiers oiseaux

**Ronan ALLAIN**

*Maître de conférence et chargé de conservation des collections de reptiles fossiles du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.*

à 18 heures - Cinéma du Casino de Villers sur Mer

## Une séance au club des jeunes paléontologues

**L'**association paléontologique de Villers-sur-Mer a organisé un samedi, dans ses locaux du Villare, une rencontre d'initiation destinée aux enfants. Dix petits amateurs, ont écouté, Pamela Barthélémy, membre de l'association et guide nature de l'office de tourisme leur expliquer ce que sont des fossiles : « *Certains enfants sont venus avec leurs trouvailles : des fossiles des falaises. On détermine ce que c'est ensemble* ». Au préalable, Pamela explique ce que sont les fossiles : des restes d'organisme ayant vécu, avant la période actuelle et conservés dans les roches appelées dépôts sédimentaires. Certains ont des noms courants : ammonites, huîtres, oursins, reptiles, coraux, d'autres sont moins connus : gastropodes, brachiopodes, crinoïdes ou bélemnites. « *Les enfants apprennent à faire des moulages de fossiles, avec le matériel que nous leur fournissons et à la fin de l'année cela constituera une fresque qui sera exposé au Villare* ».

**D**es sessions d'initiation à la paléontologie sont organisées régulièrement pour les enfants, lors des vacances scolaires, toute l'année, par l'Association Paléontologique de Villers-sur-Mer.

Pratique : Association Paléontologique de Villers-sur-Mer, Centre du Villare (face à l'église).



# L'association des Anciens Combattants

## L'effectif est en hausse

**E**n présence d'André Izac, délégué départemental ACPG Calvados, de Michel Vancoille, président de la section locale et des membres du bureau, les Anciens combattants et prisonniers de guerre ont tenu leur assemblée générale. Une première constatation réjouit l'assemblée : le nombre d'adhérents est en hausse, avec 63 membres dont 5 nouveaux. Une minute de silence est observée en mémoire de Marcel Alexandre et Didier Paquet, décédés.

Le président a rappelé que la section participe à de nombreuses cérémonies officielles et d'autres, comme les décès, tant dans la commune que dans les villes voisines. Elle traite aussi des dossiers d'aides et de secours auprès de l'Office national des Anciens Combattants ainsi que des droits concernant les cartes, titres et médailles (le Bleu de France, notamment).

**C**ette année de nombreuses manifestations ont été organisées : visite des vétérans de Wickham, cérémonie au cimetière de St Vaast-en-Auge, participation lors de la visite du Président Obama à Colleville, fête du 100ème anniversaire du Villersois Henri Rosso, par exemple.

**A**ndré Izac, délégué départemental a rappelé que malheureusement 137 anciens combattants ou leurs veuves ont disparu en 2009. Au niveau national, le budget 2010 est de 3 milliards 334 millions d'euros ; « en diminution de 1% par rapport à l'année précédente », précise-t-il. Une allocation différentielle sera versée aux veuves dont les revenus n'atteignent pas 800 euros. Une somme de 10 millions d'euros est versée aux victimes des essais nucléaires qui ont été faits au Sahara et en Polynésie, de 1960 à 1996.

**M**ichel Vancoille précise : « A compter de 75 ans révolus les anciens combattants ont droit, du point de vue fiscal, à 1/2 part en plus ».



**C**omposition du bureau : Michel Vancoille Président, Daniel Godbert Vice-Président, Gilbert Lelerc Trésorier et secrétaire Jean-Pierre Florentin.

**L**es prochaines commémorations auront lieu le 8 mai (39/45) et le 8 juin (Indochine).



## DireLire

### Des lectures pour tous

**D**epuis novembre dernier, les activités régulières de DireLire sont en place au Villare. Grands ou petits, il y en a pour tous ! Voici nos ateliers :

**Ecriture** : « Les mots et la plume », destiné aux adultes un jeudi sur 2, une histoire s'élabore, et la bonne humeur n'empêche pas d'en parfaire le style ! Prochaines dates : 1er et 29 avril, 6 mai de 18h00 à 19h45. « Jeux de mots » est conçu pour les enfants qui maîtrisent l'écriture (7 ans / niveau CE1 et +) un mercredi sur 2. Prochains rendez-vous : 28 avril et 5 mai de 16h30 à 17h45. Les nouveaux peuvent encore s'inscrire.

Les rencontres « DireLire, le Club » attendent les lecteurs adultes qui souhaitent discuter de leurs lectures, un mercredi par mois. Prochaine rencontre : 28 avril, de 18h00 à 19h30.

Et vous pouvez aussi venir découvrir et écouter, lors d'un « Moment de Lecture », les textes sélectionnés à votre intention et lus à haute voix par Mitsou Ney.

Les prochains rendez-vous : jeudi 22 avril à 19h00 et vendredi 23 avril à 17h30 (au choix).

Toutes les conditions sont disponibles sur place au Villare, à l'Office de Tourisme, par téléphone au 06 73 50 56 17 et par internet à [direlire.lesmots@yahoo.fr](mailto:direlire.lesmots@yahoo.fr)

A très bientôt le plaisir de vous accueillir !

## Culture et Bibliothèque pour tous

**L**a Bibliothèque organise régulièrement des manifestations et participe à des prix littéraires. Le Prix CBPT, attribué pour la première fois en 1980, est reconnu par les professionnels du livre pour faire découvrir et connaître un auteur francophone encore peu connu du grand livre. La sélection est faite en fin d'année. Ce sont des livres parus dans l'année en cours et qui ne doivent pas dépasser 200 à 300 pages.

Pour 2010 les quatre titres pré sélectionnés sont : « SAYA » de Richard Colasse, « Juste avant l'hiver » de Françoise Henry, « Des Hommes » de Laurent Mauvignier et « La double vie d'Anna Song » de Minh Tran Huy. Les bibliothécaires de Villers participent à ce prix en donnant leur choix. Le résultat est connu au mois de mai lors de l'assemblée générale de l'Union Nationale.

**L**e Prix LIVRENTETE invite des enfants à exprimer en toute liberté leurs préférences en matière de lecture.

Six classes de Villers participent à cette animation dans la catégorie « images ». Les enfants choisissent parmi 6 livres. Cette année : « Le corbeau et les oisillons » de Nicole de Cock, « A poils » de Michaël Escoffier, « Poisson et Chat » de Joan Grant, « L'ours que personne n'écoutait » de Heinz Janisch, « Une étrange promenade » de Nick Sharratt, « Des bobos à gogo » de

Christine Schneider.

Les votes ont lieu fin mars à la maternelle (2 classes) puis en primaire, avec les bibliothécaires de Villers.

Comme chaque année le prix est proclamé en mai lors de l'AG de l'Union Nationale.

*Les élèves de la Maternelle ont choisi « Une étrange Promenade » pour le Prix LIVRENTETE*



# Association des familles Villersois

**N**os bénévoles travaillent pour préparer les braderies que nous organisons régulièrement. Voici les dates à retenir :  
Samedi 27 et dimanche 28 avril 2010 de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Samedi 1er mai de 9 h à 19 h sans interruption.

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 Juillet 2010.

Il y a de plus en plus de très belles affaires ( femmes, hommes, enfants ) et beaucoup de linge de maison.

Le dépôt de ces vêtements se fait tous les samedi matin de 10h à 12h au Foyer St Paul entrée par la rue du commandant Franchetti. Nous ne prenons plus les télévisions ni les ordinateurs.

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations.



## En Avant Scène !

**D**epuis quelques jours, l'atelier théâtre que j'anime est une véritable ruche et les élèves, petits et grands, de véritables abeilles !!!...

Pourquoi ? Eh bien c'est que le spectacle de fin d'année pointe son nez et... il faut apprendre son texte, avoir les bonnes intonations, les bons placements, les bons déplacements, parler suffisamment fort, articuler, avoir l'expression corporelle adéquate et tout ça c'est du boulot vous savez !..

Et puis, il faut penser aux costumes de scène ( à propos, nous recherchons des personnes qui savent manier l'aiguille et qui nous aideraient à les confectionner ).

En ce qui concerne les décors, nous avons de la chance, car c'est l'association d'artistes de Villers « La Ligne Imaginaire » qui va les réaliser et nous lui en sommes très reconnaissants.

Les prochaines représentations ont lieu au cinéma du Casino :  
Mardi 22 juin 2010 à 20h30 : « Une grande fiesta au royaume des chats » et « Une autre fiesta à 20.000 lieues sous les mers », 2 spectacles joués par les enfants.

Vendredi 25 juin 2010 : « Panique au salon du bien-être », un spectacle présenté par les adultes.

Venez nombreux les applaudir !

Réservation des places (tarif: 5 euros ): 06.88.91.24.49.

L'animatrice,

Daisie



## SPORT VIE ASSOCIATIVE Pétanque

### Le pétanque club de Villers a repris son activité !

**L**e 15 novembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale où environ 30 membres se sont réunis pour élire le nouveau bureau. Après une activité en sommeil depuis 2007, c'est une toute nouvelle équipe qui relance le club puisque seul le vice-président fait partie de l'ancien bureau. Ont été élus : Robert Grandjean, président ; Albert Beltran, vice-président ; Daniel Proix, trésorier ; Martine Grandjean, vice-trésorière ; Carole Molero, secrétaire et Caroline Beltran, secrétaire adjointe.

Les parties se jouent sur les terrains des écoles les mardi et jeudi à partir de 14h30. Les autres jours, elles se jouent sur le parking du stade André.-Salesse à la même heure. Des concours en doublette seront organisés pour l'été.

Le prix de la cotisation est de 10 euros.

Venez nombreux nous rejoindre pour participer au renouveau de l'équipe !

Renseignements : M. Grandjean : 02.31.87.98.95 / 06.42.61.08.22



## A.S.V.B.B.

**D**evant les bons résultats que les joueurs obtiennent, au fil des années, les partenaires de l'association expriment leur satisfaction. Le casino Tranchant a remis un chèque de 4.300 euros à l'ASVBB. « *Ce partenariat annuel dure depuis plusieurs années* », explique Angélique Tanner, chargée de communication au Casino. « *Cette année, le casino de Villers-sur-Mer nous avait promis de participer aussi à l'acquisition du minibus et nous l'en remercions* », indique Jean-Claude Demorieux, le président du club. Ce véhicule qui transporte les licenciés chaque week end à travers le département, fait désormais partie de la vie de l'association. Il a été acheté grâce, également, à l'aide de la Mairie et de plusieurs commerçants.

**L**es jeunes joueurs ont reçu, par ailleurs, 13 tenues complètes, tee-shirts, chasubles, 5 ballons, entre autres. Jean-Claude Demorieux a vivement remercié Carrefour Market Tournai pour son engagement auprès des jeunes. Une charte du respect a été signée par les dirigeants de club, capitaines et entraîneurs des équipes de U 15 (de 13 à 14 ans). « *Le respect est l'une des valeurs que Carrefour souhaite promouvoir auprès des équipes sponsorisées, de leurs joueurs mais également auprès des parents et des supporters* » a souligné Jacques Legeay, directeur de Carrefour Market. Il a souhaité une sélection des jeunes dans le cadre du trophée du fair-play Carrefour, qui permettra aux vainqueurs d'assister à un match des « Bleus » en Afrique du Sud.

# SPORT VIE ASSOCIATIVE

Pratique : ASVBB tél. 06.61.19.84.65

Site internet du club : <http://villersblonvillefootball.footeo.com>



## Tennis Club

### En route vers la saison nouvelle !

**L**es premiers jours de l'année sont calmes au niveau de l'occupation des terrains en quick. Isabelle Lecoer, qui a remplacé Monique Xavier à l'accueil et au secrétariat, en a profité pour trouver immédiatement ses marques et imprimer sa touche personnelle à l'aménagement du Club House. Venez lui rendre visite et pour ceux, résidents à l'année ou secondaires de Villers ou de ses environs, qui ne connaissent pas encore le fonctionnement du Club, venez vous le faire décrire.

**F**in février, début mars nous sommes entrés dans la phase primordiale et parfois stressante de la réfection des courts en terre battue. Primordiale car du soin mis à ce travail dépen-

dra la qualité des courts ; elle doit être irréprochable et ne pas se dégrader au fil de la saison ; stressante car nos adhérents attendent l'ouverture des terres battues en avril sans trop se soucier de la météo que nous avons rencontrée au préalable.

**Q**ui ne l'a pas vu n'imagine pas le travail accompli : ôter la brique pilée de la saison passée, griffer les courts, étaler le calcaire, raboter, passer le rouleau, ratisser. Pour les 11 courts cela représente 8 à 9 tonnes de brique et 8 à 9 tonnes de calcaire à manipuler, tout cela avec très peu de mécanisation. Ensuite il faut câbler les 10 lignes par court et les peindre : 1 couche de lin, 1 couche de colle, 2 couches de peinture. Si par malheur il gèle, toute la peinture est à recommencer.

**P**atrick Bouvot est le maître de cérémonie ; son expérience en la matière est grande. Traditionnellement il est aidé par les services municipaux. Un grand merci à tous ceux qui ne ménagent ni leur temps ni leur...dos pour qu'une fois encore les courts soient prêts : 2 ou 3 courts dans les premiers jours d'avril si la météo est clémente ; la quasi-totalité pour le démarrage du tournoi open des jeunes le 17 avril. Ne restent ensuite que les courts des professeurs et le central.

**U**n bon accueil, un club house rénové, des terres battues de qualité, un programme d'animations dont nous donnerons le détail dans la prochaine Lettre, des tarifs étudiés pour les familles...pourquoi ne pas vous inscrire ou, au moins, vous renseigner ?

A bientôt.

Patrick Jégou

Tennis Club, rue du Docteur-Sicard. Tél. 02 31 87 52 40





# Volley-Ball

## Le mot du Président

**C**e n'est que début juillet que s'ouvrira officiellement la saison de beach-volley.

**D'**ici là, les joueurs devront s'armer de patience ou se retrouver, à l'occasion des vacances de Pâques et des week-ends de mai, devant la villa de notre ami Guy Robin, pour des compétitions amicales souvent d'un excellent niveau.

**N**ous rappelons à tous les amateurs de ce sport que des installations à caractère permanent ont été mises en place par la municipalité, à l'extrémité de la digue. Elles pourront, sous réserve que les conditions météorologiques le permettent, être également utilisées à compter du printemps. À l'exception d'un poteau endommagé, elles n'ont pas eu à pâtir des intempéries et notamment de la tempête de la fin février.

**P**our la saison 2010 nous espérons, avec nos partenaires du CALM, que l'intérêt croissant des jeunes pour cette discipline ne se démentira pas. Villers possède, en effet, un vivier intéressant,

qui a été révélé à l'occasion de l'été 2009 et que beaucoup d'autres stations de la côte nous envient.

**L**a liste des tournois prévus cet été figurera dans un prochain numéro de la Lettre de Villers ainsi que dans le futur guide touristique.

Christian Caldagues



*La dernière compétition de beach volley de la saison a réuni, sur la plage, les équipes et les sympathisants*



# CNV

## L'école de sport se développe

**P**our cette année 2010, le Cercle Nautique de Villers-sur-Mer a décidé de développer son école de sport afin d'attirer un maximum de compétiteurs et d'organiser plusieurs régates de différents niveaux.



**D**ans cette optique, la voile compétition aura lieu le mercredi après midi de 14 à 17h des le 27 mars, date de la reprise des cours.

**L**a voile loisir du samedi est également maintenue à 14h, ouverte à tous, enfants et adultes ; elle permet l'apprentissage de la voile et le plaisir des balades.

**A**u calendrier des régates 2010 le CNV s'est d'ores et déjà engagé dans l'organisation de :

- Régate Départementale dériveurs le 15 mai
- Régate Interligue Fireball/470 les 3 et 4 juillet
- Régate de Ligue dériveurs le 26 septembre.
- 2 régates du casino « groupe Tranchant » en juillet et août

**C**omme chaque année, un stage de voile sur catamaran a lieu durant les vacances de Printemps, sur dériveurs selon la météo. Les combinaisons et gilets de sauvetage sont mis à disposition et le tarif du stage soit 5 ½ journées est de 130 euros.

**R**enseignements et inscriptions au club, par téléphone (02 31 87 00 30) ou par mail ([info@voilevillers.com](mailto:info@voilevillers.com))

**L**es cours de char à voile reprendront également dès le mois de mars, sur réservation dès que la marée en permet la pratique.

# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## Bilan 2009 et perspectives 2010

### Un bilan 2009 positif

L'Office a accueilli 38 262 visiteurs en 2009 contre 33 446 en 2007, soit une hausse de 14,4 %

Notre site internet suit la tendance avec une hausse significative de 9,38 % du nombre de visiteurs > 158 852 connexions ont été enregistrées entre janvier et décembre 2009.

Le chiffre d'affaire global des prestations et produits grand public commercialisés par l'Office de Tourisme et d'Animation (hors partenariats et subventions) a crû de 14,29 % en 2009 pour s'établir à 195 440 euros (contre 171 011,38 euros en 2008).

Les partenaires financiers (Casino, commerçants de Villers et entreprises privées) ont contribué au développement de nos activités à hauteur de 156 913,58 euros, dont 89 315 euros en provenance du Casino.

Malgré une conjoncture nationale plutôt défavorable, le cinéma assure toujours 25 % des recettes de l'EPIC et enregistre même une hausse de 5 % par rapport à 2008, grâce notamment aux sorties de grands films à succès pour public familial (Harry Potter – Là Haut – L'Age de Glace 3).

L'espace boutique a vu son chiffre d'affaire baisser légèrement de 5 % par rapport à 2008.

Le CALM a enregistré une hausse de 2 %.

Le produit «balades nature» a connu un succès spectaculaire avec 6 799 visiteurs en 2009, soit près de 1 000 visiteurs de plus qu'en 2008, malgré la baisse du nombre de sorties programmées.

Les Ateliers du Méridien ont attiré 375 enfants de moins qu'en 2008. Cette animation n'a pas connu le succès escompté durant le mois d'août. Néanmoins, elle a toujours affiché complet pendant les petites vacances scolaires.

Le Pass'Privilage a remporté un vif succès en 2009, avec une hausse de 124 %, par rapport à 2008.



### Les actions de fidélisation :

- la pérennisation des animations conviviales et familiales et la création de nouvelles manifestations.
- le lancement d'un sondage auprès des résidents secondaires afin de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins pour améliorer l'offre.
- le développement et l'optimisation du Pass'Privilage.
- le lancement de cartes de fidélité pour les balades nature, le cinéma et les Ateliers des Chefs.
- le développement des Ateliers du Méridien pendant les petites vacances scolaires.
- l'extension de notre offre culturelle en moyenne saison.
- un meilleur ciblage de nos clientèles en fonction de leurs centres d'intérêt.
- la création d'un nouveau Club de plage sécurisé sur la plage.
- la création de nouveaux produits pour les groupes : conférences «Falaises Vaches Noires» et «Campagne Auge-ronne» et découverte de la station en petit train sonorisé.

### La promotion :

- la multiplication des panneaux informatifs «Programme des Animations» (7 panneaux au lieu de 5 en 2008).
- l'édition de dépliants attractifs pour exposer le programme complet des petites vacances.
- la diffusion des infos plus ciblée et plus régulières, via des mailings ou la e-newsletter.

- la création d'un fichier «familles».
- le démarrage d'une promotion à destination des groupes : création d'une brochure groupes et achats de fichiers.
- l'obtention du label Famille Plus «Mer» (label national reconnu).
- l'édition d'un guide Famille Plus.
- l'édition de sets de table pour promouvoir nos activités à destination des familles (sets distribués chez les partenaires)
- la traduction du site internet en néerlandais et en italien.
- la distribution de courriers de bienvenue avec coupon gratuité pour une balade nature dans les hôtels partenaires.
- la participation de l'Office au Salon de Normandie à Gand en Belgique et au Salon des Seniors à Paris.
- le lancement d'offres promotionnelles hors saison en partenariat avec les hébergeurs de la station > diffusion sur notre site internet.
- le lancement de séjours à thème «packagés» diffusés également sur notre site.

### Pour la notoriété de Villers

- Reportages et insertions publicitaires dans la presse locale et les médias nationaux.
- Publi-reportages dans des revues haut de gamme.
- Plusieurs reportages sur France 3 durant le mois d'août > Sable Show, Nouveaux Talents et Danse sur le Sable.
- Interviews sur France Bleu Basse Normandie, Cocktail FM, RCF.

- Conférences de presse.
- Participation aux réunions institutionnelles départementales, régionales et nationales.
- Participation aux salons et aux réunions professionnelles autour d'un thème.
- Réalisation d'un dossier de presse traduit en plusieurs langues.
- Poursuite de la démarche Marque Qualité Tourisme avec la finalisation du manuel d'accueil et du manuel de qualité.
- Préparation du dossier de demande de renouvellement du classement 3 étoiles de l'O.T.
- Développement d'une gamme de produits dérivés avec la marque Villers.
- La sortie d'un livret sur les Ateliers du Méridien (en vente 4 euros - édition Office de Tourisme de Villers)

## La documentation 2010 est arrivée et vous attend à l'Office de Tourisme

Pour répondre à l'allongement de la saison touristique, l'Office de Tourisme édite ses documents de plus en plus tôt. Vous pouvez déjà trouver sur nos présentoirs :

la Brochure Touristique

la Brochure Groupe

la Brochure Balades Nature « Villers Terre de Géologie »

le Guide de Séjour

l'Agenda des Animations

le Plan de la Station

le Villers Pass' Privilège.

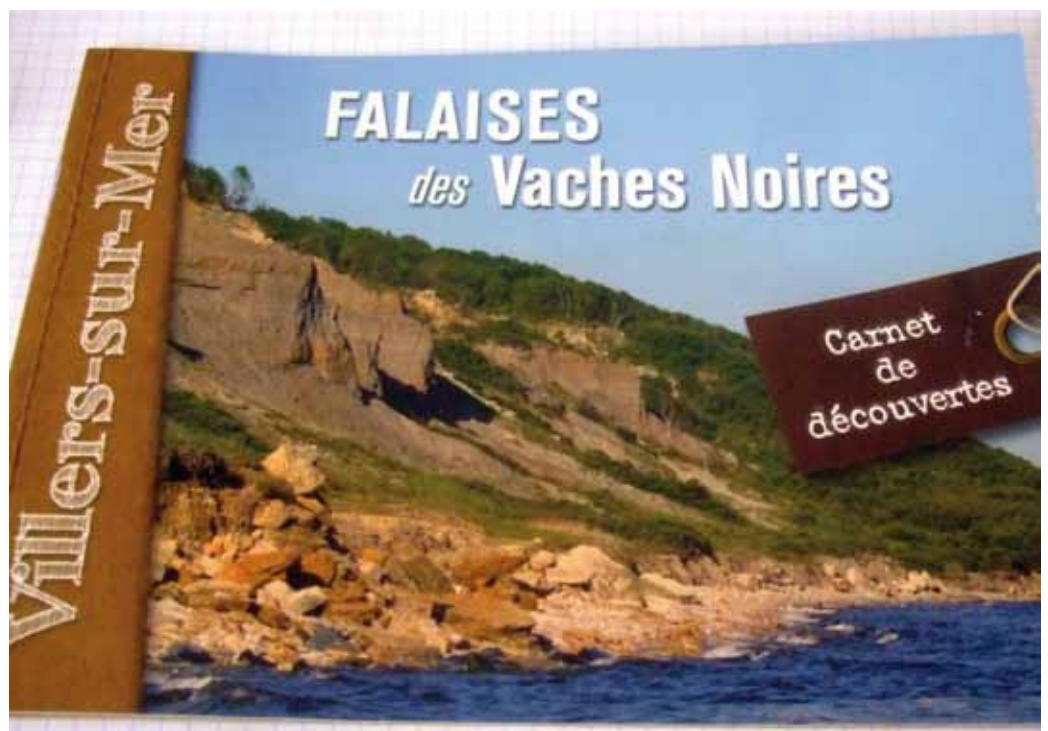
## C'est nouveau !

### C'est un petit carnet de découverte des Falaises des Vaches Noires

(en vente 3,50 euros -édition Office de Tourisme de Villers) qui présente l'histoire de ce site exceptionnel et la collection de fossiles (avec photos) que l'on peut y trouver. « Ce livret était indispensable. C'est un complément d'informations sur le site. De plus, nous le publions, cette année, pour marquer les 10 ans d'existence de nos balades « Villers, terre de géologie », souligne Sophie Millet-Dauré, directrice de l'office de tourisme. « Il s'agit d'un opuscule, d'un petit format, qui se glisse aisément dans un sac et qui, pour préserver la planète, a été imprimé avec du papier recyclé, des encres végétales et un vernis bio », précise Paméla Barthélémy, guide nature, qui en est la rédactrice.

Illustrée de photos, de croquis, de coupes schématiques, cette brochure donne des renseignements, à la portée de tout public, sur la formation des falaises, des fossiles, avec une description précise des vertébrés et invertébrés marins. Elle se termine par un petit quizz.

Un vrai petit guide pratique, simple à comprendre et ouvert à toute la famille !



# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## VOS PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS...

■ Festival Sable Show  
du 9 juillet au 24 août



■ Scène ouverte aux jeunes talents  
du 15 juillet au 19 août

■ Pique-nique géant  
dimanche 18 juillet



■ Skimboard School Tour  
24 et 25 juillet

■ Olympiades en famille  
samedi 7 août

■ Festival des Nouveaux Talents



du 16 au 22 août

■ Festival Danse sur le sable  
du 25 au 27 août

# L'agenda du printemps

## Du mercredi 7 au mercredi 28 avril

■ Opération «Au Printemps, la Normandie se découvre» :

■ Circuit Falaises «Dinosaures» le 7 à 11h et le 21 à 11h

■ Circuit Marais Faune Flore le 18 à 10h et le 28 à 10h30

■ Circuit Découverte du milieu marin le 28 à 17h

*Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme*

## Vendredi 9 avril

■ Balade nature - Falaises «Vaches Noires» à 14h

## Samedi 10 avril

■ Balade gourmande - Campagne et Colombages à 13h30 (arrêt Mémorial)

■ Visite guidée par l'historien et le photographe de l'exposition «Petites mairies du Pays d'Auge» et séance de dédicaces de leur livre  
Au Villare - Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h - Accès libre

■ Concert d'orgue «Mutin-Cavaillé Coll»  
Par Catherine Gouillard

20h30 - Eglise St-Martin - Gratuit

## Samedi 10 et dimanche 11 avril

■ Journées Florales : Villers, un véritable jardin sur la mer...  
10h à 18h - Centre commercial Villers 2000 et Casino



## Dimanche 11 avril

■ Visite de l'orgue de l'église St-Martin  
Avec Catherine Gouillard  
A partir de 14h - Eglise St-Martin - Gratuit - Inscriptions à l'Office de Tourisme

■ Balade nature - Falaises «Dinosaures» à 15h

## Du 12 au 14 avril

■ Ateliers du Méridien «Pâques» - Avec Camille de l'Office de Tourisme  
De 10h à 11h 15 et de 16h15 à 17h30 pour les 4-6 ans - De 14h30 à 16h pour les 7-12 ans et - Salle Bagot  
4,80 euros la séance - 16 euros les 4 séances - 20 euros les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme

## Mercredi 14 avril

■ Balade nature - Falaises «Dinosaures» à 15h30

## Vendredi 16 avril

■ Balade nature - Falaises «Vaches Noires» à 16h

## Samedi 17 avril

■ Balade gourmande - Campagne et Colombages à 10h30 (prévoir pique-nique)

■ Club des jeunes paléontologues - Animé par Pamela Barthélémy  
15h - Au Villare - 2,50euros - Inscriptions sur place

■ Brocante - Amicale du Personnel Communal  
Centre commercial Villers 2000

## Du 17 au 24 avril

■ Tournoi de tennis des jeunes - Tennis Club de Villers

## Du 19 au 23 avril

■ Calm : Stages de tennis et tir à l'arc - Zap Club  
A partir de 7 ans - Inscriptions à l'Office de Tourisme



## Mardi 20 avril

■ Ateliers des P'tits Chefs «L'œuf» - Avec les Disciples d'Escoffier  
3 séances d'1h - 11h, 15h30 et 17h - Cuisines de la salle panoramique du Casino  
6,50 euros la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

## Du 20 au 23 avril

■ Ateliers du Méridien «Bricolo nature» - Avec Camille de l'Office de Tourisme De 10h à 11h 15 et de 16h15 à 17h30 pour les 4-6 ans - De 14h30 à 16h pour les 7-12 ans et - Salle Bagot 4,80 euros la séance - 16 euros les 4 séances - 20 euros les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

## Jeudi 22 avril

■ Balade nature - Falaises «Vaches Noires» à 10h30



## Vendredi 23 avril

■ Ateliers des Chefs «Le saumon» - Avec les Disciples d'Escoffier 3 séances d'1h - 11h, 15h30 et 17h - Cuisine de la salle panoramique du Casino 10€ euros la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

■ Visite guidée «Le premier Villers» 14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

## Samedi 24 avril

■ Balade nature - Falaises «Vaches Noires» à 14h30

■ Conférence paléontologique «Des simples dinosaures : origine et histoire évolutive des premiers oiseaux» - Par Ronan ALLAIN 18h - Cinéma du Casino - 5 euros adulte, 2,50 euros enfant et adhérent.

## Samedi 24 et dimanche 25 avril

■ Braderie de vêtements - Association des Familles Villersaises Foyer Saint-Paul - Bd Pitre-Chevalier

## Dimanche 25 avril

■ Balade nature - Falaises «Dinosaures» à 14h30

## Du 27 au 30 avril

■ Ateliers du Méridien «Les pirates» - Avec Camille de l'Office de Tourisme De 10h à 11h 15 et de 16h15 à 17h30 pour les 4-6 ans - De 14h30 à 16h pour les 7-12 ans et - Salle Bagot 4,80 euros la séance - 16 euros les 4 séances - 20€ euros les 5 séances -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

## Vendredi 30 avril

■ Balade nature - Falaises «Dinosaures» à 15h30

## Samedi 1er mai

■ Brocante - Association des Familles Villersaises Foyer Saint-Paul - Bd Pitre-Chevalier

■ Balade nature - Falaises «Vaches Noires» à 16h  
■ Soirée contée «La très belle saga de Rollon le Viking, fondateur de la Normandie» - Par Pierre Efratas 18h - Cinéma du Casino - Gratuit

## Dimanche 2 mai

■ Randonnée pédestre de la Côte Fleurie - ATSCAF Caen / Cabourg / Villers - Bulletin de réservation disponible à l'Office de Tourisme

■ Balade dégustation à 14h

## Vendredi 7 mai

■ Visite guidée «Vitreaux de Villers» 14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

## Samedi 8 mai

■ 65e anniversaire de l'Armistice 1945 avec la «Sannervillaise» - Association des Anciens Combattants

## Samedi 15 mai

■ La Nuit des Musées 18h - Balade nature Falaises «Vaches Noires» 20h à 23h - Ouverture du Musée paléontologique Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme

## Du 15 mai au 17 juillet

■ Exposition «Vestmanney Jar, l'Archipel des hommes de l'Ouest» - Par Philip Plisson et Arnaud Guérin Regards croisés de deux photographes sur un archipel islandais par Philip Plisson (peintre de la Marine, marin et photographe) et Arnaud Guérin (géologue et photographe). « En un voyage, c'est l'esprit des pêcheurs d'Islande qu'ils sont partis chercher sur ce bout du monde boréal et tellurique. »

Au Villare - Ouvert tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h - Accès libre

## Vendredi 21 mai

■ Concert de trompes de chasse Présence du Rallye trompe du Cotentin et du Rallye des Sablonnières. Quelques

morceaux de trompes et orgues. 20h30 - Eglise St Martin - Entrée payante

## Vendredi 28 mai

■ Visite guidée «Villers, côté plage» 14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

## Du dimanche 30 mai au mercredi 9 juin

■ Opération «Les Buissonnières»

■ Circuit Découverte du Marais pour les handicapés moteurs et mentaux le 30 mai à 10h30

■ Circuit Falaises «Vaches Noires» accessible aux handicapés mentaux le 5 juin à 10h30 et le 9 juin à 14h30 pour les handicapés visuels

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme

## Vendredi 4 juin

■ Visite guidée «Vitreaux de Villers» 14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

## Samedi 5 juin

■ Inauguration officielle du Villare

## Mardi 8 juin

■ Commémoration de la fin de la Guerre d'Indochine - Association des Anciens Combattants

## Vendredi 18 juin

■ Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle - Association des Anciens Combattants

■ Conférence «Dinosaures» - Par Pamela Barthélémy Que signifie le mot dinosaure ? Quand ces colosses ont-ils vécu ? Comment ont-ils disparu ? Ce sont autant de questions qui trouveront des réponses lors de cette conférence. 18h - Cinéma du Casino - Gratuit

## Samedi 19 juin

■ Journée du Patrimoine de Pays : visite guidée «Personnages de Villers» De Félix Pigeory et Pitre-Chevalier, fondateurs de la station à Patrick Grainville, écrivain et né à Villers, en passant par Georges Méliès, réalisateur, découvrez les personnalités qui ont marqué l'histoire de Villers. 15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

## Samedi 19 et dimanche 20 juin

■ Fête du dinosaure 10h à 18h - Face à l'Office de Tourisme et Amphithéâtre Perdiost

# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## Le Salon des seniors

Salon des Seniors à Paris : le rendez-vous des + de 50 ans ! L'Office de Tourisme participe au Salon des Seniors qui se déroule à Paris (Porte de Versailles). Ouvert au grand public, ce salon dynamique accueille chaque année + de 30 000 visiteurs actifs en 3 jours avec une moyenne d'âge de 60 ans > 34% de cadres et professions libérales, 21% de professions intermédiaires – 80% de franciliens et 20% de provinciaux. En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, nous présentons nos brochures sur un stand partagé avec l'Office de Tourisme de Cabourg.

Le Salon des Seniors représente : 250 exposants, 90 conférences, 60 associations, 50 animations, 20 institutions et ministères. Il propose l'ensemble de produits et services mis à la disposition des Seniors : tourisme/droit et finance/santé, forme et art de vivre/multimédia et emploi.

## Villers Pass' Privilège

Le Pass'Privilège, en 2009, a remporté un vif succès. 785 exemplaires ont été vendus, contre 350 en 2008, soit une hausse de 124 %. La nouvelle formule du Villers Pass'Privilège a trouvé son public. Un format plus pratique sous forme d'un chéquier à coupons détachables, 12 gratuits d'une valeur totale de 63 euros, une trentaine d'offres privilège vraiment très attractives, une promotion énergique, des insertions dans tous nos supports de communication, ont contribué à cette réussite.



## Les balades nature en pleine ascension

Le produit « balades nature » a connu un succès spectaculaire avec 6 799 visiteurs en 2009, soit près de 1 000 visiteurs de plus qu'en 2008, malgré la baisse du nombre de sorties programmées. Cette hausse s'explique notamment par l'obtention du trophée du tourisme du Calvados en 2008 qui a généré une importante médiatisation sur le plan départemental et régional. La palme revient à la balade Dinosaur.



On enregistre également une bonne fréquentation pour la balade dégustation et la traversée Villers-Houlgate avec retour en train et dégustation de cidre au retour (programmée 4 fois cet été au lieu de 2 en 2008).

Le circuit « Dinosaures » est toujours un succès, 130 personnes ont participé à ce thème familial, sur 6 dates, du 7 février au 2 mars. Malgré la météo hivernale, le taux de participation à ce circuit reste très satisfaisant.

Le circuit « Vaches Noires » quant à lui n'a pas déçu non plus, la cible est plus adulte et le taux de participation est légèrement plus faible que le circuit « Dinosaures ». A noter que 6 visites étaient programmées pour cette même période du 7 février au 2 mars; Une seule a été annulée, à cause de la tempête.

La visite découverte du marais, programmées 2 fois, a réuni 30 participants.

Les autres thèmes sont programmés à partir d'avril, période plus douce en température et plus ensoleillée pour faire des randonnées et déguster les produits du terroir.

Découverte des Falaises des Vaches Noires. Il s'agit, pendant 2h, de découvrir l'histoire géologique de ce site exceptionnel, avec initiation à la collecte de fossiles.

Faune et flore du marais est une balade familiale de 2h30, à la découverte d'une faune et d'une flore à protéger.



Côté Mer, Côté Campagne. C'est une randonnée dégustation de 8 km, niveau moyen. Un grand tour de Villers, à la découverte des plus beaux chemins du secteur, de multiples reliefs et de vues panoramiques. A la fin de la visite, rendez-vous avec la Crèmerie Normande à l'Office de Tourisme pour une dégustation de produits auvergnats.

N'hésitez pas à venir chercher le programme complet 2010 à l'Office de tourisme ou téléphonez au 02 31 87 01 18, la brochure vous sera envoyée.

## Les Ateliers du Méridien ont connu du succès durant les petites vacances scolaires

**S**i cette animation n'a pas connu le succès escompté durant le mois d'août, néanmoins, elle a toujours affiché complet pendant les petites vacances scolaires.

3 thèmes ont été élaborés, cette année, pour les vacances de février.

**Les bijoux** : fabrication de perles, de porte-bonheur, de boîtes à bijoux.

**Le carnaval** : confection de masques, lunettes rigolotes, instruments de carnaval, initiation aux techniques de maquillage.

**Le cirque** : les enfants ont mis au point des balles de jonglage et ont découvert les secrets de cette technique (balles, anneaux, assiettes chinoises, diabolo). Ils ont créé un jeu de l'oie géant sur le thème du cirque et participé à un mini spectacle.

**Au total** : 171 enfants ont été accueillis pendant ces 3 semaines.

En raison de la forte demande, un second créneau horaire pour les 4-6 ans est ouvert, le matin, de 11h à 12h15.

Enfants et parents ont été ravis de cette nouvelle édition. L'ouverture d'une troisième semaine a permis au vacanciers de



la zone B (Rouen) de profiter d'activités durant ces vacances d'hiver. Carton plein pour les zones A et C (Caen et Paris), où les séances n'ont pas désemplées, avec en moyenne 22 enfants accueillis tous les jours. Le thème carnaval a attiré les enfants souhaitant participer déguisés et maquillés au spectacle du clown Gary le 27 février. Le cirque a permis aux grands et aux petits d'entrer dans le monde merveilleux du chapiteau, ils n'ont d'ailleurs pas hésité à se maquiller en clown et autre fauve pour créer un mini spectacles des Ateliers !

Rendez-vous à partir du 12 avril, pour des ateliers « Pâques », bricolage nature et pirates !  
Inscriptions ouvertes à l'Office de Tourisme.

## L'espace boutique

**L**e développement d'une gamme diversifiée de jeux ludiques sur les dinosaures, la mer, les fossiles, les pirates et la Normandie ont permis de stabiliser les ventes par rapport à 2008. La palme revient aux jeux et livres sur les dinosaures, les cartes postales de Villers et les livres de cuisine. Espace gourmand, ludique, éducatif et touristique, cet espace boutique contient le produit que vous cherchez.



# Fête du Dinosaur

## Villers fête le retour de son emblème

### Samedi 19 et dimanche 20 juin

Après une cure de jouvence à Cholet, le dinosaure de verdure, constitué de 9 000 plants, retrouve sa place au cœur de la ville pour la 12ème année consécutive. Pour fêter le retour de ce colosse majestueux, véritable repère dans la station avec ses 7 mètres de haut et ses 12 mètres de long, Villers replonge dans le Jurassique.

### Samedi 19 juin

11h : Balade nature Falaises « Dinosaurés »

14h30 à 17h30 : « Le Village des dinosaures et des fossiles »

■ Assemblage des os du dinosaure sur une structure

■ Ateliers moulage de fossiles

■ Présence de l'Odysée Paléospace

■ Présence de l'association paléontologique

18h : Verre de l'amitié devant le Dinosaur dans une ambiance musicale

### Dimanche 20 juin

10h30 : Balade nature Falaises «Vaches Noires»

14h à 16h : Concours «La photo du dino la plus originale»

Face à l'Office de Tourisme et Amphithéâtre Perdrisot





# État civil

## *Naissance*

Ethan CLAQUIN, né le 20 octobre 2009

Lou-Ann MARLETTI, née le 05 décembre 2009

Clarisse MARAIS-RACLOT, née le 10 décembre 2009

## *Décès*

Madame Josiane CHAPRON, décédée le 24 novembre 2009

Madame Denise ROGINSKI, décédée le 07 décembre 2009

Monsieur Daniel DESCHEPPER, décédé le 14 décembre 2009

Monsieur René HOMMET, décédé le 14 janvier 2010

Madame Madeleine MATHURIN, décédée le 20 janvier 2010

Monsieur Henri BRIFFAUT, décédé le 25 janvier 2010

Madame Nelly MARCEL, décédée le 27 janvier 2010

Monsieur Michel MOUCHOTTE, décédé le 28 janvier 2010

Monsieur Raymond MOMON, décédé le 05 février 2010



# Journées florales

**Villers, un véritable jardin sur la mer...**  
**Samedi 10 et dimanche 11 avril**



## A Villers 2000

- Présence exceptionnelle de Bertrand Le Jardinier (France Bleu Basse Normandie)
- Plantation spectaculaire et cueillette de 15 000 tulipes avec la Ferme du Vaunoix
- Marché aux plantes et aux fleurs avec des horticulteurs et pépiniéristes
- Ateliers des P'tits jardiniers sur le rempotage avec le Service Espaces Verts de Villers
- Démonstration de composition de bouquets avec Marycé, fleuriste
- Outils et techniques d'aménagement et de décoration de jardin ou de balcon : fontaines, portails, motoculture...
- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable : tri des déchets, compost, traitement de l'eau...
- Ambiance musicale avec Les Bob's le samedi et Gyraf', l'homme orchestre le dimanche
- Restauration rapide sur place

## Au Casino

- Village gourmand et artisanal (gastronomie, vin, artisanat) avec l'Association FESTIV
- Vente de tulipes avec Villers Accueil
- Exposition de peinture « Les fleurs au cœur de l'art » avec Lez'Arts Normands et Div'Arts

10h à 18h - Centre commercial Villers 2000 et Casino

# Journées florales

Samedi 10 et dimanche 11 avril

